



Guide des fonds distincts

POUR CONSEILLERS SEULEMENT

TABLE DES MATIÈRES

03 Les fonds distincts d'Assomption Vie

04 Information sur le produit

Caractéristiques du produit

Caractéristiques des garanties

Frais

06 Liste des fonds distincts

07 Gestionnaires de fonds

FONDS DISTINCTS

Conçu pour offrir la tranquillité d'esprit.

Assomption Vie s'engage à soutenir les conseillers en assurance agréés en leur offrant une sélection complète de solutions de placement, y compris nos fonds distincts polyvalents.

Les fonds distincts sont un produit d'investissement qui combine le potentiel de croissance des fonds communs de placement et la sécurité d'une police d'assurance. Ces fonds offrent une série d'avantages, tels qu'une protection potentielle contre les créanciers, des avantages en matière de planification successorale et la possibilité d'éviter l'homologation. Que vous cherchiez à bâtir un portefeuille personnalisé adapté à des objectifs financiers précis ou que vous préfériez la commodité de nos solutions préétablies, les produits d'Assomption Vie sont conçus pour répondre à vos besoins.

Notre processus de vente et notre gamme de fonds offrent les mêmes grandes stratégies que celles utilisées par la plupart des professionnels de l'investissement, afin de donner à nos conseillers les outils nécessaires pour être compétitifs dans le paysage actuel de la gestion d'investissement.

Avantages des fonds distincts

- Désignation d'un bénéficiaire
- Protection contre les créanciers
- Garanties au décès et à l'échéance (75/75 et 75/100)
- Protection des contributions jusqu'à 100 000 \$ (Assurés)
- Programme de rabais privilégiés pour clients
- Investment initial à partir de 500 \$
- Gestionnaire de fonds et fonds exclusifs

Avantages pour vous

- Processus de vente simple
- Disponible sur FundSERV
- Disponible sur Vesta
- Options de commission flexibles

Assomption Vie en un coup d'œil

- ✓ Compagnie mutuelle
- ✓ Plus de 120 ans d'expérience
- ✓ Cote A.M. Best de A- pour une 26^e année consécutive
- ✓ Actifs sous gestion : 2,6 milliard de dollars
- ✓ Ratio de solvabilité de 167 %

Information sur le produit

Caractéristiques du produit

Types de contracts	• Non enregistré (N-ENR) • Régime d'épargne retraite (RER et RER de conjoint) • Compte d'épargne libre d'impôts (CELI) • Compte de retraite immobilisé (CRI) • Fonds de revenu de retraite (FRR et FRR de conjoint) • Fonds de revenu viager (FRV)	
Options d'investissement	Nos fonds distincts sont disponibles individuellement, ce qui vous permet de bâtir votre propre portefeuille, ou dans le cadre de nos solutions préétablies : les Portefeuilles Assomption Vie, les Portefeuilles Sélect et les solutions SériesSmart.	
Âge à l'émission	• Minimum: âge de la majorité dans la province • Maximum: 85 ans	
Âge maximal pour un dépôt	Jusqu'à 85 ans sans restriction. Certains régimes enregistrés prévoient des limites d'âge spécifiques.	
Montant minimum du dépôt	Nouveaux contracts	Dépôts subséquents
	CELI/RER : • 500 \$ par compte d'investissement • DPA mensuel de 25 \$ FRR : • 10 000 \$	• Minimum 25 \$ par compte d'investissement
Désignation du bénéficiaire	Oui	
Contourner l'homologation	Oui	
Protection contre les créanciers	Oui	
Échéance du contrat	Lorsque le contrat a atteint son 15 ^e anniversaire ET que le rentier a atteint l'âge de 75 ans.	
Fréquence des relevés	Annuel	
Programme de rabais privilégiés pour clients	Oui	

Caractéristiques des garanties

Garantie au décès	75/100 (Séries B)	75/75 (Séries H)
	Garantie à 100 % au décès : la prestation sera égale à la valeur capitalisée de votre contrat ou à 100 % de la prime brute versée dans un fonds distinct avant le 77 ^e anniversaire du rentier, selon le montant le plus élevé.	Garantie de 75 % au décès : la prestation sera égale à la valeur capitalisée de votre contrat ou à 75 % de la prime brute versée dans un fonds distinct, selon le montant le plus élevé.
Garantie à l'échéance	Pour les contrats non enregistrés et les comptes d'épargne libre d'impôt : la date anniversaire du contrat à laquelle les deux conditions suivantes sont remplies : • Le 15^e anniversaire du contrat • Le rentier a atteint l'âge de 75 ans Pour les contrats enregistrés : la date correspondant au dernier jour ouvrable de l'année au cours de laquelle le rentier atteint l'âge de 71 ans. Aux fins du calcul de la garantie à l'échéance seulement, pour un contrat enregistré, la date d'échéance est la date correspondant au dernier jour ouvrable de l'année au cours de laquelle le rentier atteint l'âge de 69 ans.	
Réinitialisation des garanties	Aucune	

Frais

Frais de transfert	Des frais de 50 \$ s'appliqueront à chaque transfert effectué vers une autre institution financière.
Frais de substitution interne	Nous offrons 4 cas individuels gratuits par année civile. Cela comprend le rééquilibrage, l'allocation des fonds et / ou toute modification. En cas de dépassement, le rentier est soumis à des frais de 20 \$ par cas.
Ratio de frais de gestion	Le ratio des frais de gestion (RFG) représente la somme des frais de gestion, de l'assurance couvrant le coût des garanties, des frais d'exploitation et des taxes de vente applicables. Il comprend également le RFG des fonds sous-jacents, le cas échéant. Le RFG est un pourcentage fixe tel qu'indiqué dans l'aperçu du fonds et peut varier d'une année à l'autre. Le RFG comprend les frais qu'Assomption Vie verse aux gestionnaires de ses fonds.

Ce guide n'est pas contractuel. Il s'agit d'un résumé des diverses caractéristiques des fonds distincts d'Assomption Vie.

Liste des fonds distincts

Nom du fonds ou compte	RFG	
	75/100 (Séries B)	75/75 (Séries H)
Portefeuilles		
Assomption conservateur (Assomption Vie)	2,53 %	2,49 %
Assomption équilibré (Assomption Vie)	3,58 %	3,40 %
Assomption équilibré croissance (Assomption Vie)	3,90 %	3,59 %
Assomption croissance (Assomption Vie)	4,03 %	3,72 %
Assomption sélect défensif (Assomption Vie)	2,65 %	2,44 %
Assomption sélect modéré (Assomption Vie)	3,31 %	3,02 %
Assomption sélect équilibré (Assomption Vie)	3,29 %	2,99 %
Assomption sélect croissance (Assomption Vie)	3,52 %	3,34 %
Assomption sélect croissance améliorée (Assomption Vie)	3,98 %	3,46 %
Fonds FNB simplifié revenu conservateur (Fidelity)	2,24 %	2,41 %
Fonds FNB simplifié équilibré (Fidelity)	3,10 %	2,85 %
Fonds FNB simplifié croissance (Fidelity)	3,20 %	2,90 %
Fonds FNB simplifié actions (Fidelity)	2,75 %	3,04 %
Fonds à date cible		
SériesSmart Revenu (Assomption Vie)	2,45 %	2,45 %
SériesSmart 2025 (Assomption Vie)	3,10 %	2,85 %
SériesSmart 2030 (Assomption Vie)	3,18 %	3,08 %
SériesSmart 2035 (Assomption Vie)	3,21 %	3,06 %
SériesSmart 2040 (Assomption Vie)	3,32 %	2,87 %
SériesSmart 2045 (Assomption Vie)	3,40 %	3,19 %
SériesSmart 2050 (Assomption Vie)	3,40 %	2,92 %
SériesSmart 2055 (Assomption Vie)	3,42 %	3,18 %
SériesSmart 2060 (Assomption Vie)	3,10 %	3,33 %
SériesSmart 2065 (Assomption Vie)	3,10 %	3,33 %
Fonds individuels		
Revenu fixe		
Obligations canadiennes (CI)	2,51 %	2,54 %
Obligations de sociétés (CI)	2,68 %	2,65 %
Fonds d'obligations sans restriction mondiales (CI)	2,34 %	2,45 %
Marché monétaire (Louisbourg)	0,95 %	0,95 %
Revenu fixe (Louisbourg)	2,38 %	2,40 %
Équilibré		
Fonds équilibré (Louisbourg)	3,56 %	3,34 %
Fonds Revenu mensuel (Fidelity)	3,66 %	3,36 %
Fonds Répartition d'actifs canadiens (Fidelity)	3,73 %	3,42 %
Revenu élevé (CI)	3,42 %	3,29 %
Répartition de l'actif canadien (CI)	3,91 %	3,83 %
Fonds Étoile du Nordmd équilibré (Fidelity)	3,81 %	3,81 %
Fonds équilibré de croissance mondial (AGF)	3,34 %	3,51 %
Actions canadiennes		
Fonds canadien de dividendes (Louisbourg)	3,78 %	3,45 %
Fonds Momentum (Louisbourg)*	3,40 %	3,03 %
Fonds d'actions canadiennes de petite capitalisation (Louisbourg)	4,06 %	3,27 %
Fonds d'actions privilégiées (Louisbourg)	3,65 %	3,36 %
Fonds Potentiel Canada (Fidelity)	4,08 %	3,70 %
Fonds Frontière Nordmd (Fidelity)	3,96 %	3,65 %
Canadien de dividendes (CI)	3,79 %	3,45 %
Leadership climatique - Équilibre (Fidelity)	3,45 %	3,20 %
Actions étrangères		
Actions américaines (Louisbourg)	3,94 %	3,60 %
Discipline Actionsmd Amérique (Fidelity)	4,03 %	3,72 %
Actions américaines sélectionnées (CI)	3,91 %	3,65 %
Étoile du Nordmd (Fidelity)	3,99 %	3,81 %
Croissance internationale (Fidelity)	4,19 %	3,85 %
Europe (Fidelity)	4,15 %	3,73 %
Mondial de dividendes (CI)	4,01 %	3,72 %
Marchés émergents (Fidelity)	4,28 %	3,68 %
Extrême-Orient (Fidelity)	4,40 %	3,71 %
Ressources mondiales (CI)	4,27 %	3,89 %
Actions internationales (Louisbourg)	3,40 %	3,10 %
Actions mondiales+ (Fidelity)	3,50 %	3,20 %
Fonds sélect mondial (AGF)	3,09 %	3,43 %

Divulgaration

Ce document n'est pas destiné à constituer un conseil juridique, comptable, fiscal, d'investissement ou tout autre conseil financier personnalisé. Les investissements s'accompagnent de risques et de la possibilité d'une perte de capital. Les frais de gestion et les RFG comprennent les frais d'assurance pour couvrir le coût des garanties au décès et à l'échéance, les frais de fonctionnement, les frais juridiques, les frais administratifs, les frais bancaires, les frais d'enregistrement auprès des autorités réglementaires, les frais liés à la production et à la diffusion des données financières, des documents explicatifs et du contrat ci-dessous.

*Le RFG projeté indiqué ci-haut exclut tous frais de performance applicables. Le frais de performance des cinq dernières années était 2021 (0%), 2022 (1,60%), 2023 (0%), 2024 (0%) et 2025 (5,55%)

Des gestionnaires de fonds renommés

Nous travaillons avec les meilleurs gestionnaires de fonds de l'industrie. Nous avons examiné de près des centaines de placements et avons choisi les fonds les plus performants chez chacun de nos partenaires.



Placements Louisbourg est l'une des plus importantes firmes de gestion de portefeuilles et de conseil en placements du Canada atlantique et est appartenue à 100 % par des intérêts de la région.

Fondée en 1991, Placements Louisbourg est appartenue à 30 % par des membres de l'équipe de gestion et à 70 % par Assomption Vie. Au fil des ans, la firme a su se tailler une place de choix sur le marché et gère maintenant au-delà de 3 milliards en actifs pour des clients à travers le Canada.

L'équipe de Placements Louisbourg est composée d'une variété impressionnante d'experts en gestion des placements et analyse financière.

Placements Louisbourg mise sur l'intégrité, l'éthique et une approche centrée sur le client. Ces valeurs guident autant les décisions d'investissement que la gestion de la firme.

Louisbourg gère également les différents fonds de portefeuille d'Assomption Vie.



Gestion Mondiale d'Actif CI gère l'actif des investisseurs canadiens depuis 1965. En 1981, CI a lancé son premier fonds mondial, le Fonds Pacifique – l'un des premiers fonds canadiens investissant exclusivement

dans les marchés asiatiques. L'entreprise étant devenue reconnue pour son expertise touchant les fonds d'actions étrangères, elle a adopté le nom Canadian International Fund Management.

Au fil des ans, CI a étendu sa gamme de fonds afin de fournir aux investisseurs un éventail de plus en plus complet de fonds de titres canadiens, mondiaux et sectoriels. Cette croissance s'est appuyée sur une stratégie axée sur la recherche des meilleurs gestionnaires de portefeuille qui soient.

Aujourd'hui, Gestion Mondiale d'Actif CI est l'une des plus grandes sociétés de fonds de placement du Canada. CI est fière de sa collaboration avec des conseillers financiers établis partout au Canada, qui offrent nos fonds à leurs clients. Nous croyons que le succès en matière de placement repose sur un plan solide élaboré avec l'aide d'un conseiller qualifié.



Fondée en 1946, **Fidelity Investments** Canada s.r.l. offre aux investisseurs canadiens un accès à un réseau mondial d'experts en placements. Nos produits sont sous-conseillés par diverses sociétés, dont Fidelity Management & Research Company (FMR Co., Inc.), Fidelity Institutional Asset Management LLC (FIAM LLC), Fidelity Management & Research (Canada) ULC (FMR-Canada), Fidelity Gestion d'actifs (Canada) s.r.l. (FCAM), Fidelity International (FIL Limited) et Geode Capital Management LLC.

Le nombre de professionnels en placements englobe les gestionnaires de portefeuille, les analystes et adjoints de recherche et les négociateurs. Le logo de Fidelity Investments est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.l. Utilisé avec permission.



Placements AGF regroupe diverses filiales de la Société de Gestion AGF Limitée, lesquelles gèrent et conseillent une large gamme de solutions de placement

pour une clientèle internationale. Les équipes de placement intègrent des approches d'investissement fondamentales et quantitatives, appuyées par une recherche approfondie au sein de l'organisation.

Placements AGF dessert une clientèle diversifiée, comprenant des conseillers financiers, des investisseurs individuels et des investisseurs institutionnels partout dans le monde, au moyen de comptes distincts, de fonds communs de placement, de fonds négociés en bourse et de comptes gérés séparément.

L'approche rigoureuse de Placements AGF, sa perspective mondiale et son attention portée à la gestion des risques lui ont permis de continuellement évoluer et de prospérer en tant que gestionnaire d'actifs diversifié.

Découvrez notre gamme de produits et solutions
sur notre Coin du conseiller :

Assomption.ca/Coinduconseiller

ou appelez-nous au numéro sans frais :

1 (800) 455-7337

Assurance individuelle • Placements et retraite • Assurance collective

Téléphone : 1 (800) 455-7337 • www.assomption.ca
C.P. 160 / 770, rue Main, Moncton (N.-B.) E1C 8L1

Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie,
faisant affaire sous le nom Assomption Vie